



# PRÉFET DU GERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Auch, le 8 janvier 2026

Mesdames et Messieurs les Maires du département du Gers,

Je souhaite attirer votre attention sur les dangers liés au monoxyde de carbone (CO), un gaz inodore, incolore, non-irritant et potentiellement mortel, responsable chaque année d'environ 3000 intoxications accidentelles en France. L'arrivée de l'hiver accentuant les risques en raison de l'utilisation accrue des systèmes de chauffage.

En tant qu'élus de proximité, votre rôle est essentiel pour informer et protéger vos administrés contre ce danger invisible. Pour faciliter votre intervention, je vous propose un message d'information et de sensibilisation à relayer auprès de vos administrés par tous les moyens que vous jugerez opportuns.

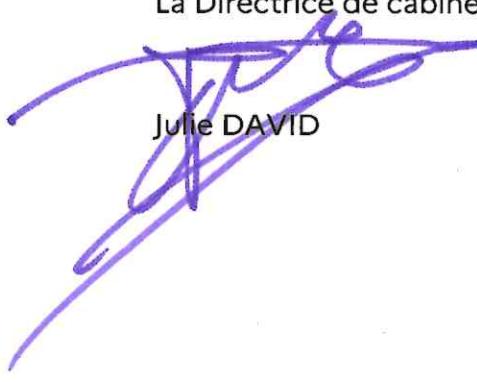
Aussi, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) [ddt-habitat-indigne@gers.gouv.fr](mailto:ddt-habitat-indigne@gers.gouv.fr) reste disponible pour vous apporter des compléments d'informations sur ce risque ou vous accompagner dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation dans votre commune afin de réduire sa survenue.

En agissant ensemble, nous pouvons prévenir les intoxications au monoxyde de carbone et protéger efficacement la santé des publics.

Je vous remercie pour votre engagement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires du département du Gers, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice de cabinet



Julie DAVID